

## POINT 7 À L'ORDRE DU JOUR:

# PLANS POUR 2024



## CONTEXTE

### LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX

Alors que plus de la moitié de la population mondiale vit dans des pays où la démocratie n'existe pas, les droits et les processus démocratiques font également l'objet d'atteintes dans les démocraties établies. Ces attaques vont d'une véritable répression à l'érosion continue des droits par les forces nationalistes et d'extrême droite, les puissants intérêts des entreprises et les ingérences extérieures provenant de dictateurs et d'autocrates, conjuguées à un déclin du multilatéralisme et à un recul vers les blocs géographiques, politiques et économiques. Cette situation affaiblit la capacité à faire face aux crises, telles que le réchauffement planétaire et la santé publique, sapant davantage le rôle des Nations unies en tant que garant de la paix.

Dans le même temps, toutes les régions du monde sont minées par des conflits armés, provoquant d'immenses souffrances humaines. Neuf coups d'État militaires ont été perpétrés en Afrique depuis 2020 et l'armée du Myanmar

s'est emparée du pouvoir en 2021, imposant un régime de terreur à la population. La menace des armes de destruction massive est bien réelle et l'architecture mondiale nécessaire pour éviter le risque d'une guerre nucléaire est démantelée au lieu d'être élargie et renforcée. La paix ne peut être instaurée et maintenue que lorsque les droits démocratiques sont respectés.

L'érosion de la démocratie est étroitement liée aux atteintes aux droits des travailleurs et syndicaux. *L'Indice CSI des droits dans le monde* met en exergue la tendance sur dix ans des atteintes à la liberté syndicale et à la négociation collective.

Le droit de grève a été bafoué dans neuf pays sur dix en 2022.

Dans trois quarts des pays, certaines catégories de travailleurs sont privées du droit à une représentation syndicale.

Les libertés d'expression et de réunion sont restreintes dans plus de 40 % des pays.

Ces attaques non seulement privent les travailleurs et les travailleuses de leurs

protections, mais affaiblissent également les fondements mêmes de la démocratie.

Dans les pays où la démocratie fait l'objet d'atteintes, les travailleurs et les travailleuses subissent les atteintes.

## LA RÉFORME PROFONDE DE L'ÉCONOMIE

La suppression des droits des travailleurs et des travailleuses a entraîné des niveaux sans précédent d'inégalités économiques. Les salaires sont comprimés, deux milliards de travailleurs/euses sont pris au piège de l'emploi informel et des familles dans le monde entier luttent pour joindre les deux bouts. Les femmes sont touchées de manière disproportionnée tant en termes d'écart de rémunération entre hommes et femmes que de ségrégation professionnelle, et de nombreux jeunes n'ont, aujourd'hui, aucune perspective d'emploi décent.

L'assiette fiscale nécessaire pour financer des services publics de qualité et répondre aux enjeux nationaux et mondiaux a été constamment amoindrie, alors que près de 1 000 milliards de dollars des États-Unis (USD) de bénéfices de grandes multinationales ont été dissimulés dans des paradis fiscaux rien qu'en 2022. Par ailleurs, l'augmentation des dépenses militaires dans le monde, évaluées à plus de 2 000 milliards USD l'année dernière, génère une charge insoutenable pour les

finances publiques. Plus de 70 pays se trouvent au bord d'une situation de surendettement, dont plusieurs sont déjà confrontés à une crise de dette souveraine.

Une réforme profonde du système économique mondial, y compris les Institutions financières internationales, est nécessaire de toute urgence, plaçant les personnes en son centre, au lieu de soumettre le bien commun à la cupidité des entreprises. Cette réforme doit viser à garantir des emplois décents pour tous, assurant des services publics de qualité et dotant le monde des moyens de relever les multiples défis auxquels nous sommes confrontés. Les fondateurs de l'Organisation internationale du travail avaient une vision de l'OIT placée au cœur de la gouvernance mondiale, reconnaissant que la paix universelle ne pouvait être instaurée que sur la base de la justice sociale.

Sans réforme, la diminution continue du soutien de l'opinion publique à la démocratie s'accroîtra et les inégalités ne cesseront de s'accroître.

La CSI est le plus grand mouvement social du monde. Il est fondé sur les principes démocratiques et la démocratie est au cœur de nos valeurs.

**La démocratie est fondamentale pour procéder aux réformes nécessaires, raison pour laquelle la CSI devrait la retenir comme thème central en 2024.**

## ACTIONS DE LA CSI

### MODULES THÉMATIQUES – NOS TRAVAUX SE POURSUIVENT

Le nouveau contrat social est notre réponse pour créer un monde où la démocratie puisse prospérer. La Déclaration adoptée lors du Congrès à Melbourne comprend un large éventail d'éléments portant sur trois enjeux mondiaux et six revendications des travailleurs et des travailleuses. Comme indiqué dans le document 33GC/6, les travaux se poursuivent pour mettre en oeuvre les engagements pris à Melbourne. Par ailleurs, il est important de garantir la plus grande cohérence possible et de pouvoir mettre l'accent sur nos travaux, en reliant les différents domaines de travail afin d'obtenir un impact maximal.

Par conséquent, il est proposé de regrouper les différentes orientations politiques, les activités thématiques et les travaux pratiques dans deux principaux modules: **les droits et l'égalité**, et **l'économie et le climat**.

Les activités continueront d'être articulées autour des axes de travail actuels, mais les éléments essentiels qu'il convient de mettre en exergue dans chacun des deux modules thématiques sont les suivants:

#### *Les droits et l'égalité*

- L'Indice CSI des droits dans le monde
- Le système de contrôle de l'OIT et la Conférence internationale du travail
- La solidarité avec les organisations affiliées dans les pays à risque
- La responsabilisation des entreprises, la diligence raisonnable et le soutien aux relations de travail basées sur les droits
- La réglementation de la numérisation et des entreprises-plateformes, y compris la relation de travail
- La santé et la sécurité au travail
- Le Sommet de l'avenir des Nations unies (septembre 2024)
- Les migrations, y compris la Consultation en recrutement pour les migrants de la CSI, et les cadres internationaux, notamment le Pacte mondial pour les migrations des Nations unies
- L'égalité de rémunération
- L'économie des soins et le travail décent dans le secteur des soins
- Mettre fin à la violence et au harcèlement au travail (C190 de l'OIT)
- Les femmes aux postes de direction (atteindre l'objectif fixé au Congrès)

#### *L'économie et le climat*

- La réforme des Institutions financières internationales
- La fiscalité
- La dette
- La transition juste – l'emploi, le dialogue social, la négociation collective et le financement d'une transition juste
- L'emploi – les plans nationaux pour l'emploi

- La protection sociale
- Les salaires, y compris les salaires minimums vitaux
- Le capital des travailleurs (Comité sur le capital des travailleurs)

## LA CAMPAGNE POUR LA DÉMOCRATIE EN 2024

Alors que nous poursuivons nos travaux, nous devons placer au premier plan la lutte pour la démocratie et une place centrale devra ainsi être accordée à la campagne pour la démocratie en 2024. La démocratie constitue le fondement permettant de rendre possible tout changement positif. Les sous-campagnes déjà en cours ou qui seront lancées seront étroitement liées à cet objectif global tout en l'appuyant. Le Sommet de l'avenir des Nations unies, qui se tiendra en septembre 2024, constitue un point de référence mondial dans le cadre de cette campagne, grâce à son programme ambitieux répondant, à bien des égards, aux préoccupations de la CSI. Les processus aboutissant à la tenue du Sommet, y compris les travaux en cours concernant les Objectifs de développement durable et l'appel à relancer le multilatéralisme, permettront au travail accompli actuellement de relier clairement et de soutenir la campagne globale. La campagne devra être menée en différentes phases, comportant des délais précis, qui seront bien préparées à l'avance afin de permettre aux organisations affiliées d'y participer pleinement. Le point culminant de la campagne sera, bien entendu, les préparatifs en vue du Sommet de l'avenir et l'événement lui-même.

La campagne devra particulièrement mettre l'accent sur:

- le lieu de travail, la lutte pour les droits d'organisation et de négociation

collective, le dialogue social, la formalisation de l'emploi et les actions en cours en matière de droit de grève;

- à l'échelle nationale, la solidarité et la coopération en faveur de la liberté syndicale, des libertés de réunion et d'expression, de la justice fiscale et du dialogue social pour une transition juste;
- auprès des institutions internationales, le Sommet des Nations unies et la réforme du système économique international;
- la lutte contre l'influence croissante de l'extrême droite, du nationalisme et du militarisme, qui sera un aspect important de cette campagne, au cours de laquelle la CSI fournira des analyses internationales et assurera un soutien à ses organisations affiliées.

Une composante essentielle de la campagne sera l'action de la CSI en faveur de la paix, notamment:

- le soutien direct aux organisations affiliées dans les pays touchés ou menacés par un conflit armé;
- l'appel à une réduction des dépenses en armements, en assurant une transition juste pour les travailleurs/euses affectés;
- la promotion du programme relatif à la sécurité commune lancé par la CSI et le Bureau international de la paix en 2022;
- la campagne pour mettre fin aux armes de destruction massive, y compris un engagement dans les actions visant à soutenir les cadres internationaux existants pour le contrôle et l'élimination des armes nucléaires;

- le soutien à l'ONU et au multilatéralisme.

## MOYENS D'ACTION

Le mandat du Congrès à Melbourne est ambitieux, tandis que les défis auxquels sont confrontés les travailleurs/euses sont de plus en plus nombreux. La CSI doit continuer de mettre en oeuvre ce programme ambitieux et d'aider ses organisations affiliées à répondre aux défis. Cette action devra être menée dans un contexte d'importantes contraintes financières, tandis que nous nous efforcerons de renforcer et d'améliorer le soutien offert par les donateurs souhaitant nous aider à atteindre nos objectifs.

Les capacités en matière d'organisation de campagnes de la CSI constituent un domaine particulier qui reste à développer. Le lancement de l'importante campagne pour la démocratie en 2024 et de ses différentes sous-campagnes nous amènera à repenser la manière dont nous menons nos campagnes. Toutes les entités thématiques et opérationnelles du Secrétariat de la CSI devront mener à bien une planification et fournir des éléments précis, en communiquant en temps opportun les futures activités aux organisations affiliées afin de garantir leur pleine participation. Il est dès lors prévu, début 2024, d'évaluer ce qui a et ce qui n'a pas bien fonctionné dans le passé et d'en tirer les enseignements afin de veiller à ce que nous puissions avoir une incidence maximale moyennant:

- une collaboration avec les organisations affiliées conformément à des projets clairement établis qui répondent à leurs besoins et relient les activités à la campagne pour la démocratie;
- des actions de plaidoyer et des activités de campagne auprès de l'opinion publique;

- le renforcement et l'établissement d'alliances avec des organisations partageant nos valeurs et nos objectifs en vue d'accroître l'incidence;
- une action de sensibilisation par voie numérique à l'intention de ceux et de celles qui adhèrent à nos valeurs et souhaitent soutenir une ou plusieurs de nos actions.

Par conséquent, nous élaborerons, début 2024, une stratégie précise concernant la campagne globale en faveur de la démocratie, établissant la manière dont les sous-campagnes et d'autres activités s'y rapporteront et la soutiendront, identifiant les possibilités et les attentes des affiliées et déterminant quand les différentes phases de la campagne seront lancées. Elle entraînera également des changements dans la répartition des différents domaines de travail au sein du Secrétariat.

Un élément de cette approche sera le renforcement de l'engagement par les différentes entités politiques et opérationnelles du Secrétariat de la CSI avec les organisations affiliées en vue de contribuer à garantir une meilleure cohérence et une approche plus stratégique. À cette fin, il conviendra d'introduire de meilleures procédures de planification avec les Organisations et structures régionales. Vous trouverez ci-joint un projet de document interne du Secrétariat de la CSI qui, bien que ce travail soit en cours, contribuera à apporter une vision plus claire de l'approche qui continuera d'être mise au point et sera mise en oeuvre à la suite de la réunion du Conseil général.

**Le Conseil général est invité à approuver les propositions figurant dans le présent document.**